

Ecole primaire Paul Valéry  
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
Lundi 9 novembre 2020

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme Peretti, Directrice d'école. Compte tenu de la situation sanitaire, le conseil d'école s'est tenu en nombre restreint afin de respecter la distanciation physique.

**Etaient présents :**

Directrice : M<sup>me</sup> Peretti

Enseignants : M<sup>me</sup> Pallier : représentante du cycle 1, M<sup>me</sup> Guerson : représentante du cycle 2 et M. Renard : représentant du cycle 3

Représentants de la Mairie : M. Barrière, maire adjoint

M. Randoing, conseiller municipal

M<sup>me</sup> Lantrès, responsable du service scolaire

M<sup>me</sup> Dulceux, directrice adjointe du périscolaire élémentaire

M<sup>me</sup> Lebonnois, représentante du périscolaire maternelle

M<sup>me</sup> Thiry, représentante des ATSEM

Représentants de parents d'élèves :

• APIE : M<sup>mes</sup> Afonso et Viratelle

• PEEP : M<sup>mes</sup> Hubert et Jeanne-Rose

Le Conseil débute par la présentation des membres du conseil d'école.

1) Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 696

Nombre de votants : 208

Taux de participation : 29,89 %

142 suffrages pour l'APIE → 12 sièges pour l'APIE

53 suffrages pour la PEEP → 5 sièges pour la PEEP

Par rapport à l'an dernier, participation plus importante puisque l'an dernier le taux de participation était de 23,65 %.

2) Bilan de la rentrée et des effectifs des classes

Actuellement, il y a 442 élèves inscrits dans l'école primaire avec la répartition suivante :

- Ecole maternelle : 117 élèves

PS : 37 élèves

MS : 39 élèves

GS : 41 élèves

Effectif réparti en 4 classes de la façon suivante :

- PS : 29 élèves

- PS/MS : 8/22 → 30 élèves

- MS/GS1 : 8/21 → 29 élèves

- MS/GS : 9/20 → 29 élèves

- Ecole élémentaire : 325 élèves

CP : 60 élèves

CE1 : 53 élèves

CE2 : 74 élèves

CM1 : 69 élèves

CM2 : 69 élèves

Effectif réparti en 13 classes de la façon suivante :

- 3 CP : 20 ; 20 ; 20

- 2 CE1 : 24 ; 23

- 1 CE1/CE2 : 6/18 → 24

- 2 CE2 : 28 ; 28

- 2 CM1 : 27 ; 29

- 1 CM1/CM2 : 13/11 → 24

- 2 CM2 : 28 ; 30

3) Règlement intérieur de l'école : Lecture du règlement intérieur de l'école et vote.

Deux changements cette année :

- Modification du règlement intérieur : Les cartes de collection (Pokémon et autres) sont interdites. Les échanges d'objets et objets/argent sont interdits.
- De plus, cette année le document « Partenariat école/famille » ne sera pas imprimé car aucun effet visible n'a été observé depuis sa mise en place il y a deux ans.

Vote du règlement intérieur : Vote à l'unanimité

#### 4) Coopérative scolaire

Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, il y avait en caisse 16 327,97 €

Actuellement, il y a en caisse : 15 834,57 €

Subventions mairie reçues le 21 octobre 2020 : 651 € pour l'école maternelle et 2 114 € pour l'école élémentaire.

Les cotisations de l'OCCE ( 858,40 €), les régies d'avance (150 € par classe → 2 400 €) pour 16 classes ont été déduites. Pour l'instant, il n'y a pas d'appel de fonds auprès des familles car l'école n'en a pas besoin.

Somme importante en raison de la crise sanitaire et de l'annulation des sorties scolaires et des projets avec intervenant en 2019/2020.

La coopérative sert à financer en partie ou en intégralité des projets avec ou sans intervenant, sorties scolaires (car + entrées des sites), à acheter du matériel pédagogique pour les classes (livres de BCD ; matériel pour les arts visuels, les sciences...).

L'objectif est de dépenser cet argent pour les enfants :

Toutefois, entre le plan Vigipirate et le protocole sanitaire, la venue d'intervenants extérieurs est difficilement possible. Des projets sont actuellement à l'étude par l'équipe enseignante, comme la mise en place d'un jardin potager, la mise en place de projets dans le domaine de la musique. L'association APIE propose l'installation d'une boîte à livres dans l'école. La PEEP propose la mise en place de projets musique avec l'achat d'instruments de musique. L'équipe enseignante se mobilise pour élaborer des projets et proposer des activités aux élèves car à ce jour, nous ne savons pas si les sorties scolaires pourront avoir lieu.

#### 5) Natation scolaire : Organisation 2020/2021

A ce jour, les cours de natation sont maintenus. Les 6 élèves de CE1 de M<sup>me</sup> Chéné seront répartis dans les classes de M<sup>me</sup> Peyrot et M. Charpenel.

Les élèves bénéficieront de dix séances par classe tous les mardis matin à compter du 8 décembre 2020 jusqu'au 9 mars 2021.

#### 6) Continuité pédagogique et COVID

Dans la mesure où les classes concernées n'étaient pas fermées, il n'y avait pas lieu d'organiser la continuité pédagogique. Tous les élèves étaient accueillis. Compte tenu de l'urgence de la situation et de la courte durée de l'absence des enseignants (4 jours maximum), la continuité pédagogique n'a pas été mise en place pour certaines classes.

Durant cette absence, les élèves ont été pris en charge soit par la directrice, soit par M<sup>me</sup> Letierce, enseignante RASED. Seuls les élèves de CM1 ont été répartis. Pour certaines classes, les enseignants ont pu donner du travail aux élèves répartis dans les classes.

Les classes étant restées ouvertes, aucun justificatif d'absence n'a été distribué aux parents. La directrice, remercie toutefois les parents qui ont pu garder les enfants à domicile.

#### 7) Reconduction du dispositif des entrées/sorties mis en place à partir du 22 juin 2020

Pas d'entrées/sorties échelonnées à cause du plan Vigipirate.

Une seule entrée à 8h20 et 13h20 pour des raisons de sécurité. Les élèves entrent par le portail, se lavent les mains puis ils sont accueillis par les enseignants dans les classes : respect du protocole sanitaire et plan Vigipirate.

Cinq sorties différentes à 16h30 : impossible d'avoir une seule sortie car 13 classes dans la cour, cela aurait pris trop de temps et les portes de l'école resteraient trop longtemps ouvertes : respect du protocole sanitaire et plan Vigipirate.

#### 8) Projet autour de l'écologie

L'association APIE a proposé à l'équipe enseignante le projet de récupération des stylos et bâtons de colle dans le cadre du recyclage des déchets.

L'équipe enseignante a répondu très favorablement à ce projet.

#### 9) Proposition d'installation d'une boîte à livres/magazines dans l'école

L'idée fait l'unanimité. Toutefois, la question de la gestion de la boîte se pose, et la mise en place en période de COVID n'est pas conseillée.

L'école est favorable pour les dons de livres et de jeux de société par les familles. Ces dons resteront pendant 24h en SAS de décontamination avant d'être répartis dans les classes.

#### 10) Présence au conseil d'école des représentants des centres de loisirs

La présence des représentants du périscolaire était demandée par l'équipe enseignante et par les représentants des parents d'élèves depuis plusieurs années.

Contents d'être présents à ce conseil d'école, les représentants du périscolaire peuvent ainsi plus facilement coordonner les actions et transmettre les informations. Bonne communication déjà existante entre les enseignants, la directrice et l'équipe d'animation.

Ainsi :

##### ⇒ Organisation de la cantine

En élémentaire, les enfants rentrent et mangent par classe. Distanciation de 1 mètre avec les autres classes. Distribution des couverts, des fruits et du pain par les animateurs. Découpage de la cour en 8. Par temps de pluie, accueil dans les classes. Pour le bon fonctionnement de cette organisation, un total de 14 animateurs est présent sur le temps de cantine.

A la maternelle, les enfants mangent aussi par classe. La cour est divisée en 3 par niveau.

##### ⇒ Il y a eu un mail de la part de la mairie afin que les familles qui le peuvent, récupèrent leurs enfants pour le déjeuner du midi. Modification des délais d'Inscription (jusqu'au dimanche soir désormais) pour la période du mardi au mardi. Cela s'effectue sur le portail famille que ce soit pour la cantine ou le périscolaire

##### ⇒ Organisation des études :

Les élèves sont répartis par classe dans différents espaces de la classe, avec 1 mètre de distance minimum entre les classes. S'il y a trop d'élèves, des groupes d'élèves sont installés dans la classe voisine avec la porte de communication ouverte. Actuellement il y a quatre enseignants présents pour le service d'étude, ce qui représente 24 élèves par classe d'étude. 3-4 classes mélangées par étude.

#### 11) Point sur l'état du protocole sanitaire en vigueur et sa mise en œuvre

Le protocole sanitaire appliqué à ce jour est celui datant du 2 novembre 2020. Cela demande une organisation particulière puisqu'il faut jongler entre ce protocole et le plan Vigipirate Urgence Attentat.

Les parents ont été destinataires du nouveau protocole sanitaire de l'école. Il a été élaboré en tenant compte du protocole national et des directives du plan Vigipirate. C'est Madame l'Inspectrice qui a validé les protocoles.

Le protocole sanitaire est appliqué dans l'enceinte de l'école c'est-à-dire :

- Accueil de tous les élèves.
- Règles de distanciation physique entre les groupes.
- Respect des gestes barrières : lavage des mains, le port du masque, la ventilation des classes et autres locaux.
- Port du masque obligatoire par tous les adultes de l'école (animateurs, enseignants, ATSEM, AESH et toute personne pénétrant dans l'établissement) à l'intérieur et à l'extérieur (cour de récréation) et

pour les enfants à partir du CP. Le port du masque pendant les cours de sport est laissé à la discrétion de l'enseignant en fonction de l'activité. Enfin, un retour du médecin de l'éducation nationale indique que pour les enfants souffrant d'asthme, le masque ne pose pas de problème.

- La limitation du brassage des élèves.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.

Nous respectons ce protocole sanitaire et nous accueillons les élèves dans les meilleures conditions. Nous avons la volonté de reprendre une vie d'école la plus normale possible tout en respectant les consignes sanitaires et les contraintes du Plan Vigipirate.

L'accès au gymnase Mimoun n'est plus possible en raison du plan Vigipirate car il est trop éloigné de l'école.

#### 12) Sorties scolaires et COVID

La subvention de la mairie destinée aux projets et aux sorties scolaires a été en partie perdue en raison de la situation sanitaire. Pour l'année scolaire 2020/2021, l'équipe enseignante va prévoir des projets avec intervenant et des sorties scolaires. La réalisation de ceux-ci dépendra de la situation sanitaire et du plan Vigipirate. Si les sorties ne sont pas possibles, la directrice et l'équipe enseignante réfléchiront en parallèle à d'autres propositions/projets (à l'intérieur de l'école).

#### 13) Hygiène et bien-être à l'école : toilettes

Le nettoyage des toilettes est effectué actuellement quatre fois par jour. Un nettoyage approfondi par une entreprise spécialisée est annoncé par la mairie, sûrement pendant les vacances (cela afin d'enlever les odeurs incrustées sur les joints du carrelage depuis des années). L'APIE demande de prévoir l'étanchéité des joints après ce nettoyage, de façon à ce que la même situation ne se reproduise pas. La surveillance des toilettes est assurée par un enseignant à chaque récréation.

#### 14) Travaux

Présentation des travaux réalisés durant l'été. Installation de deux TNI durant les vacances de la Toussaint. Ce qui correspond à date à 8 classes équipées.

Audit des bâtiments qui a été demandé par la mairie concernant l'isolations thermiques et travaux importants qui seraient à effectuer. La mairie demande une prise de photos pour les demandes de travaux, ce qui faciliterait la communication école/services techniques. Une personne de la mairie gère le suivi des travaux. Demande qu'une personne des services techniques de la mairie se déplace sur la maternelle pour constater les demandes de travaux faites les années précédentes et non réalisées (problème de gouttière, robinet cassé dans une classe, revoir le système d'ouverture de la fenêtre de la cantine sur la rue des Ecoles, changement des mitigeurs en maternelle non adaptés aux petits...).

Les associations des parents d'élèves demandent à la mairie de trouver une solution concernant la dangerosité de la rue des Ecoles pendant les sorties d'école de 16h30. C'est une demande qui a déjà été effectuée l'année dernière. Réflexion sur la fermeture de la rue des Ecoles pendant les entrées et les sorties des élèves de l'école maternelle, ainsi que les sorties de 16h30 de l'école élémentaire.

#### 15) Festival du livre

Reconduction au printemps prochain en espérant une amélioration de la situation sanitaire sinon une autre organisation sera à prévoir.

#### 16) Dates des prochains conseils d'école :

- N°2 : 9 mars 2021 à 18h30
- N°3 : 17 juin 2021 à 18h30

La séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séance,  
M<sup>me</sup> Jeanne-Rose (PEEP)  
M. Renard (enseignant)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,  
M<sup>me</sup> Peretti